

**Ali BENCHENEB**

Professeur des universités

Ancien Recteur des académies de Reims et d'Orléans-Tours (France)

# **Règlement des litiges et arbitrage commercial international**

**2<sup>ème</sup>**

**Édition**

**BERTI  
Éditions**

# Table des matières

<b>Données introductives</b>	1
<b>Sur le contrat international</b>	1
<b>Sur le contentieux du contrat du commerce international</b>	2
<b>Sur les clauses de règlement des différends</b>	3
<b>Sur les modes de règlement des différends</b>	7
<b>I. Le recours à la médiation et aux autres modes alternatifs de règlement des conflits (MARC)</b>	7
■ la conciliation	9
■ la médiation	11
■ les Dispute review boards	14
<b>II. Le recours aux juridictions étatiques</b>	16
<b>III. Le recours au juge arbitral</b>	27
■ nature contractuelle et fonction juridictionnelle de l'arbitrage	32
■ le caractère international de l'arbitrage commercial	34
■ l'arbitrage institutionnel et l'arbitrage ad hoc	36
■ les sources du droit de l'arbitrage commercial international	45
<b>Chapitre 1er</b>	55
<b>La convention d'arbitrage</b>	55
<b>Section 1 : L'autonomie de la convention d'arbitrage</b>	55
<b>Section 2 : La validité de la convention d'arbitrage</b>	59
<b>1. L'arbitrabilité du litige</b>	60
■ La loi applicable à l'arbitrabilité d'un litige	60
■ l'arbitrabilité en droit algérien	62
<b>2 Les conditions de validité de la convention d'arbitrage</b>	67
■ La forme de la convention d'arbitrage	71
■ les conditions de fond	74



# RÈGLEMENT DES LITIGES DU COMMERCIAL INTERNATIONAL

● La capacité	75
● Le pouvoir de conclure une convention d'arbitrage	76
● le consentement	78
<b>Section 3 : Les effets de la convention d'arbitrage</b>	<b>80</b>
<b>1. Les effets à l'égard des parties</b>	<b>80</b>
■ les effets positifs	80
■ l'effet négatif	83
<b>2. Les effets de la convention d'arbitrage à l'égard des tiers</b>	<b>89</b>
■ Le principe de l'effet relatif	89
■ L'extension de la convention d'arbitrage	90
■ La transmission de la convention d'arbitrage	94
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Le procès arbitral</b>	
<b>Section 1 : La juridiction arbitrale</b>	<b>97</b>
<b>1. Le tribunal arbitral</b>	<b>98</b>
■ la constitution du tribunal arbitral	98
<b>A. Dans l'hypothèse d'un arbitrage ad hoc</b>	<b>98</b>
<b>B. Dans l'hypothèse d'un arbitrage institutionnel</b>	<b>107</b>
■ La désignation des arbitres	109
<b>a. L'arbitre pris en sa qualité de juge</b>	<b>110</b>
● L'obligation d'indépendance et d'impartialité.	113
● Le contrôle de l'obligation.	118
<b>b. l'arbitre pris en sa qualité de prestataire de services</b>	<b>120</b>
● Qualification.	120
● Régime juridique.	122
<b>2. La compétence du tribunal arbitral</b>	<b>127</b>
■ La compétence/compétence	128
■ l'absence de remise en cause de la compétence pour statuer sur le fond du litige	133
<b>Section 2 : L'instance arbitrale</b>	<b>134</b>

<b>1. Le droit applicable à la procédure arbitrale</b>	134
■ les principes fondamentaux du contradictoire et d'égalité	136
<b>A. Le principe du contradictoire ou de la contradiction</b>	137
<b>B. Le principe d'égalité des parties</b>	140
■ Les règles de la procédure arbitrale	141
<b>A. Le choix d'un droit non étatique</b>	141
<b>B. Le choix d'un droit étatique</b>	143
<b>C. L'absence de choix</b>	145
<b>2. Les règles applicables à l'instance arbitrale</b>	146
■ Les prérogatives de l'arbitre	146
<b>A. Limites du pouvoir de l'arbitre relatives aux mesures ordonnées.</b>	147
<b>B. Limites du pouvoir de l'arbitre relatives à l'administration de la preuve.</b>	150
■ L'organisation de l'instance	151
<b>A. Le siège du tribunal</b>	153
<b>B. La durée de l'arbitrage</b>	154
<b>C. Le déroulement de l'instance</b>	156
● L'introduction des demandes	157
● Les paramètres communs au déroulement de l'instance	158
◦ Saisine.	158
◦ Acte de mission.	159
◦ Pièces justificatives.	159
◦ Échanges d'écritures.	160
◦ Expertise(s).	161
◦ Témoignages.	161
◦ Audience(s).	162
◦ Clôture des débats.	163



**Chapitre 3**

<b>La sentence arbitrale</b>	165
<b>Section 1 : Le droit applicable au fond du litige</b>	165
<b>1. Le recours à l'amiable composition</b>	168
■ La licéité du recours à l'amiable composition en droit algérien	168
■ La portée du recours à l'équité	170
<b>2. Le recours aux autres « règles de droit »</b>	172
■ le choix des règles par les parties	172
<b>A. Le choix d'un droit étatique</b>	174
<b>B. Le choix de règles extra étatiques</b>	176
■ L'absence de choix du droit applicable	180
<b>A. Les méthodes de détermination de la règle de droit « appropriée »</b>	181
<b>B. La méthode consacrée par le droit suisse de l'arbitrage</b>	185
<b>C. Les limites de l'application de la règle tenant à l'ordre public international.</b>	186
<b>Section 2 : le droit applicable à la sentence arbitrale</b>	191
<b>1. La notion de sentence arbitrale</b>	191
<b>2. Le régime juridique de la sentence arbitrale</b>	196
■ Les conditions relatives à l'élaboration de la sentence	196
<b>A. Le secret de la délibération</b>	197
<b>B. La forme de la sentence</b>	201
● Les mentions obligatoires:	201
● la motivation de la sentence:	204
■ Les effets de la sentence arbitrale	206
<b>A. Le dessaisissement de l'arbitre</b>	206
<b>B. L'autorité de la chose jugée de la sentence</b>	210
■ Le contrôle de la sentence arbitrale	213
<b>A. Le contrôle au niveau de l'exequatur</b>	214
● Les données de la Convention de New York de 1958	215

## TABLE DES MATIÈRES

● les données du droit algérien et de droit comparé	219
<b>B. le contrôle de la sentence par le recours en annulation</b>	<b>224</b>
● Les motifs du recours en annulation.	225
● Le régime du recours en annulation.	237
° Le juge compétent	238
° Le délai pour agir	239
° La procédure	239
° La question de la renonciation au recours	240
° Les conséquences du recours	241
● L'annulation de la sentence arbitrale	242
<b>INDEX</b>	<b>245</b>



# Règlement des litiges et arbitrage commercial international

Pour l'essentiel, cet ouvrage traite de l'arbitrage commercial international mais aussi des autres modes de règlement des litiges sollicités dans le droit des affaires internationales, en ce compris les modes de règlement amiable et le recours aux clauses attributives de juridiction.

Sa seconde édition permet une actualisation des données de la matière, que ce soit au plan doctrinal ou sur le plan pratique, tout en lui conservant une approche pédagogique et comparatiste qui tient compte, autant que faire se peut, du droit des places importantes de l'arbitrage et du droit algérien de l'arbitrage commercial international.

**L'auteur** : Ali Bencheneb est Professeur émérite à l'Université de Bourgogne, rattaché au CREDIMI, après avoir été Recteur des académies de Reims et d'Orléans-Tours. Il a exercé pendant vingt ans en Algérie.

ISBN : 978-9961-69-341-4



**BERTI Editions**

Lot. EN NADJAH N°24  
16 320 DELY IBRAHIM ALGER  
Tél. : 023.36 24 19  
<http://www.berti-editions.com>  
Email : [info@berti-editions.com](mailto:info@berti-editions.com)